

SÉNIORS ET RETRAITÉS



Si vous résidez dans la commune de Toulouse, rendez-vous à l'Espace Seniors de la mairie de Toulouse.

ESPACE SÉNIORS
0 800 042 444 (appel gratuit)
17 rue Rémusat, Site du Sénéchal, 31000 TOULOUSE
Dans la cour, 1^{ère} porte à gauche sous les arcades

	Conditions d'accès	Niveau de réduction	Titres disponibles		Durée de validité du droit à réduction	Justificatifs à fournir	
			pour vos voyages réguliers	pour vos voyages occasionnels			
Séniors et retraités	Pour les retraités : • être retraité, • être âgé de 62 à 64 ans révolus, • et être domicilié dans une commune de la Haute-Garonne	1 Revenu mensuel supérieur à 2854€ ⁽¹⁾⁽²⁾	Annuels 587,10€ 293,50€	10 déplacements 15,40€ 9,10€	1 an ⁽³⁾	<ul style="list-style-type: none"> • pour les retraités : jusqu'au 65ème anniversaire du client • pour les 65 ans et + : sans limitation 	
			31 jours 57€ 28,50€				
		2 Revenu mensuel entre 1427€01 et 2854€ ⁽¹⁾⁽²⁾	Annuels 587,10€ 182,30€	10 déplacements 15,40€ 6,90€			
			31 jours 57€ 17,70€				
	3 Revenu mensuel entre 1 017€01 et 1427€ ⁽¹⁾⁽²⁾	Annuels 587,10€ 123,60€	10 déplacements 15,40€ 4,70€				
		31 jours 57€ 12,00€					
	4 Revenu mensuel inférieur ou égal à 1 017€ ⁽¹⁾⁽²⁾	Gratuité	-	-			<ul style="list-style-type: none"> • pour les retraités : -Justificatif de domicile de moins de 3 mois. -Dernier avis d'impôt.⁽⁴⁾ -Notification de retraite. • pour les séniors : -Justificatif de domicile de moins de 3 mois. -Dernier avis d'impôt.⁽⁴⁾

(1) calcul du revenu mensuel individuel = revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts du foyer. (2) valeurs au 2 décembre 2024 (revalorisation en fonction des indicateurs officiels).

(3) ce droit à réduction est renouvelable, sous réserve de remplir les conditions requises, 1 mois maximum avant sa fin de validité.

(4) jusqu'au 30 septembre 2024, vous pouvez présenter votre avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022. A partir du 1er octobre 2024, vous devez présenter votre avis d'impôt 2024 sur les revenus 2023.